

La 10e législature ordinaire débute à Cuba

Image not found or type unknown



La Havane, 20 juillet (RHC) La première période ordinaire des sessions de l'Assemblée Nationale du Pouvoir Populaire de Cuba, ANPP (Parlement) dans sa 10ème législature commence aujourd'hui au Palais des Congrès de la capitale, avec l'analyse et la discussion du projet de loi sur le Code Pénal Militaire.

Les députés évalueront la proposition législative, qui vise à protéger les droits et les garanties consacrés par la Constitution de la République, dans le domaine du service militaire.

Ils examineront également la mise en œuvre de la loi sur la souveraineté alimentaire et la sécurité alimentaire et nutritionnelle, approuvée par l'ANPP en mai de l'année dernière.

Les parlementaires examineront les résultats de la mise en œuvre des directives générales visant à lutter contre la criminalité, les illégalités et l'indiscipline sociale.

Ils analyseront également le projet d'accord qui régit le lien entre les députés et les électeurs du territoire où ils ont été élus.

Au cours de cette première session, ils discuteront de la politique intégrale de protection de l'enfance et de la jeunesse, des mesures adoptées pour le contrôle des prix et de la situation actuelle du système énergétique du pays.

Les législateurs discuteront également de la performance de l'économie au cours du premier semestre de l'année 2023.(Source:PL)

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/328976-la-10e-legislature-ordinaire-debute-a-cuba>



Radio Habana Cuba